



## En 2018, vous aviez élu des représentant·es du SNASUB-FSU pour vous représenter et vous défendre... Ce que nous avons tenté de faire au mieux !

### Mise en place de la région académique

#### Lille-Amiens...

Fer de lance de la lutte contre la fusion des académies, le SNASUB-FSU a poursuivi son action lors de la mise en place de la région académique et son cortège de réorganisation des services. Tout en continuant de contester le bien-fondé de ces réorganisations, nous sommes intervenus régulièrement pour que l'académie d'Amiens conserve expertises et centres de décision.

Nous avons porté la voix des collègues dont les conditions de travail s'étaient fortement dégradées dans ce contexte.

### Santé et conditions de travail

#### durant la crise sanitaire...

Situation inédite par son impact sur nos vies au travail, la crise de la Covid-19 a nécessité, dans des conditions inédites, d'accompagner syndicalement les collègues en difficulté vis-à-vis des directions des services ou des établissements scolaires. Le SNASUB-FSU a pris plus que sa part dans les nombreux CHSCT qui ont jalonné ces deux années : fourniture de masques, de gel hydro alcoolique, de plexiglas, accompagnement des collègues en ASA ou en télétravail contraint, nos interventions ont été fort nombreuses...

### Renégociation des grilles IFSE

#### pour les administratifs comme

#### pour les ITRF...

Rendue nécessaire par la création de la région académique, la refonte des grilles indemnitaires a permis au SNASUB-FSU (d'Amiens et de Lille) de faire entendre ses propositions : IFSE identique en services ou en EPLE, au sein des services de région académique dans nos deux académies, égalité logés/non logés, harmonisation entre la filière administrative et la filière ITRF...

Nous continuerons de porter ce sujet : la revalorisation des indemnités pour tous ainsi qu'un plan de convergence intra ministériel entre les personnels administratifs et ITRF des centres informatiques comme des services hors CI ou des labos d'EPLE.

### Mise en œuvre des grilles salariales

#### pour les ANT...

Force de proposition lors des négociations avec la direction académique, le SNASUB-FSU a défendu et obtenu une grille de rémunération indemnitaire calquée sur celles des titulaires. Dénonçant les premières propositions très insuffisantes de la direction, notre intervention ultime auprès du recteur nous a permis d'aboutir. A travail égal, salaire égal. **Ne reste plus qu'à gagner la prime mensuelle ; pour celle de fin d'année, c'est déjà fait !**

### Charte du télétravail en services et EPLE...

Devenu une modalité de travail à par entière depuis la crise sanitaire, le télétravail est entré dans la vie de nombreux collègues de nos filières. Le SNASUB-FSU a participé activement à la rédaction de la charte académique avec la volonté de lever les obstacles à sa mise en œuvre et de l'ouvrir à tout collègue volontaire, quel que soit son lieu d'exercice. Nous sommes intervenus à maintes reprises pour que cette possibilité soit respectée dans les faits et continuerons à le faire. **Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, la charte peut s'appliquer aux personnels des EPLE.**

### Et toujours un accompagnement

#### de proximité

Le SNASUB-FSU s'attache depuis toujours à recevoir les collègues qui en expriment le besoin pour un conseil, un soutien ou une difficulté. Durant la crise sanitaire, cet accompagnement s'est adapté aux conditions sanitaires (téléphone et courriels). Et même si les CAPA ont perdu leurs compétences en matière de mutations et de promotions, nos conseils sont les bienvenus car nous avons conservé notre expertise de délégué·es du personnel sur ces sujets. En cette rentrée 2022, nous reprenons nos permanences de proximité dans les trois départements de notre académie. **Ne restez pas isolé·e, rejoignez notre réseau de solidarité.**

**EN DÉCEMBRE 2022, FAITES LE BON  
 CHOIX, MAINTENEZ-NOUS VOTRE  
 CONFIANCE ! VOTEZ ET FAITES VOTER  
 FSU ET SNASUB-FSU !**

**VOS ÉLUS SNASUB-FSU EN CTA ET CAPA ET VOS REPRÉSENTANTS EN CTSA, CHSCT, CCP ET CAAS**